

# CONSEIL D'ECOLE DU 9 NOVEMBRE 2018

## PROCES VERBAL

Nom	Présent	Excusé	Suppléant
<b>Directeurs d'écoles, présidents du conseil d'école</b>			
Mme Geney-Guerittot	X		
M. Riondet	X		
<b>Enseignants</b>			
Mme Berardozzi	X		
Mme Glandy	X		
Mme Lapeyre	X		
Mme Lecot	X		
Mme Traversier	X		
Mme Berger	X		
Mme Fromont	X		
M. Marion	X		
<b>Représentants du RASED</b>			
Mme Ravet, psychologue scolaire	X		
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires</b>			
M. Berthelot	X		
Mme Brard		X	
Mme Desmurs	X		
Mme Vuillet a Ciles	X		
Mme Balandrat	X		
Mme Cornu	X		
Mme Deles	X		
Mme Labruyère	X		
<b>Inspecteur de l'Education Nationale</b>			
M. Moutard		X	
<b>Maires des communes ou leurs représentants</b>			
Mme Bouchou (Vertrieu)	X		
Mme Halitim (Vertrieu)	X		
Mme Julien (La Balme les Grottes)	X		
Mme Jacquier (La Balme les Grottes)	X		
Mme Tavernese (La Balme les Grottes)	X		
<b>DDEN</b>			
M. Hausberg	X		
M. Bel	X		
<b>Voix consultative</b>			

Procès-verbal établi le 9 novembre 2018

Les présidents, Mme Geney-Guerittot et M. Riondet

La secrétaire de séance, Mme Berger

# **1. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE**

## **1.1. Présentation des membres du conseil ; conseil commun aux deux écoles**

### Présentation du RASED et de ses membres

Le Rased (Réseau d'Aide aux enfants en grande difficulté) de l'antenne de Montalieu est composé d'une psychologue scolaire, d'une maitresse E et d'une maitresse G. La maitresse G est spécialisée dans les difficultés de comportement, mais le poste n'est malheureusement pas pourvu sur notre secteur, malgré des besoins existants, qui pourraient concerner une quarantaine d'élèves en moyenne chaque année. La maitresse E (Béatrice Micolle) est spécialisée dans les difficultés d'apprentissage (vient en complément du travail fait en classe) et la psychologue scolaire intervient pour tout type de difficulté « de la vie ». Les familles peuvent contacter directement le RASED à l'adresse mail : [rased-montalieu@ac-grenoble.fr](mailto:rased-montalieu@ac-grenoble.fr) ou par téléphone au 04.74.88.48.87. Les enseignants des écoles sollicitent l'aide du RASED en fonction des difficultés de leurs élèves : les maîtres E et G travaillent sur demande des enseignants, la psychologue peut travailler uniquement sur demande des parents.

Les communes participent financièrement au prorata du nombre d'élèves, et en sont remerciées. Interventions sur le RPI l'an dernier : 30 élèves/205.

Le conseil vote pour conserver pendant l'année scolaire 2018-2019 un conseil d'école commun aux deux écoles du RPI.

## **1.2. Personnel enseignant**

Ecole de La Balme	PS-MS	Claire LECOT
	MS-GS	Christelle GLANDY
	GS-CP	Céline LAPEYRE
	GS-CP	Arielle GENEY-GUERITTOT
	TR	Gwendoline TRAVERSIER
	TRS	Morgane BERARDOZZI
Ecole de Vertrieu	CE1	Nicolas RIONDET
	CE2	Emilie FROMONT
	CM1	Delphine BERGER
	CM2	Nicolas MARION

## **1.3. Effectifs du RPI et prévisions d'effectifs (2019-2020)**

Répartition par classe d'âge	Répartition par classe
PS : 15	PS-MS : 28
MS : 33	MS-GS : 28
GS : 24	GS-CP : 23
CP : 30	GS-CP : 23
CE1 : 24	CE1 : 24
CE2 : 23	CE2 : 23
CM1 : 22	CM1 : 22
CM2 : 28	CM2 : 28
<b>Total RPI : 199</b>	

Des prévisions d'effectifs sont demandées chaque année aux directeurs courant novembre pour l'année scolaire suivante. Il est important que les informations quantitatives dont tous les partenaires de l'école (mairies, RPE, parents, ...) peuvent disposer nous soient communiquées afin de pouvoir transmettre à la DSDEN des chiffres qui s'approchent le plus possible de la réalité.

Ces chiffres déterminent la carte scolaire pour l'année prochaine, à savoir le nombre de classes dans chaque école. Ils peuvent amener l'administration à fermer ou ouvrir des classes.

## **1.4. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les volumes horaires annuels d'APC (*soutien*) sont de 36 h pour chaque enseignant, avec les précisions suivantes :

- 18 h pour les directeurs
- 5 h d'APC en moins pour les enseignants de CP et CE1 qui ont fait passer les évaluations nationales
- Les enseignants à temps partiel effectuent les heures d'APC au prorata de leur temps de travail
- Les TR et TRS doivent effectuer les heures d'APC en fonction de leur affectation

Les APC sont organisées de la manière suivante :

- A la Balme : les lundis, mardis et jeudis de 16 h15 à 17 h
- A Vertrieu : les lundis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 15

Rappel des textes : « Organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, les activités pédagogiques complémentaires contribuent à la réussite de chaque élève. Elles doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles. »

Cette année, la DSDEN a demandé aux enseignants de mettre l'accent sur la lecture et les activités langagières.

## **1.5. Projets des classes : actions en cours et à venir**

<b>Actions</b>	<b>Classes concernées</b>	<b>Lien avec le projet d'école</b>
Réunions de rentrée	Toutes les classes	Relations de confiance école-familles (volet 4)
Spectacle de contes	La Balme	Parcours artistique et culturel (volet 2)
Classeur de parcours culturel	Toutes les classes	Parcours artistique et culturel (volet 2)
Passeport citoyen	Vertrieu	Parcours citoyen (volet 2)
Règlement des conflits de récréation	Vertrieu	Parcours citoyen (volet 2)
Echelle des comportements	La Balme	Parcours citoyen (volet 2)
Mets tes baskets pour ELA	Vertrieu	Ecole inclusive (volet 3)
Piles solidaires & Recyclage de cartouches d'encre	Vertrieu	Parcours citoyen (volet 2)
Action de sensibilisation à la sécurité routière	CM1-CM2	Parcours éducatif de santé (volet 2)
Animation électricité à Creys-Malville (risques électriques)	Vertrieu	Parcours éducatif de santé (volet 2)
Cartes de vœux (en direction des anciens)	Vertrieu	
Prix Nord-Isère	Du CP au CM2	

Les classes de La Balme se rendent régulièrement à la nouvelle bibliothèque de La Balme pour emprunter des livres. Il y a également des actions jeux de société avec participation des parents dans la classe de MS/GS, ainsi que des ateliers cuisine dans les classes de PS/MS et MS/GS.

Les 4 classes de La Balme voyagent à travers le temps en s'appuyant sur la lecture d'albums et sur des activités en lien avec la période travaillée (dinosaures, Cro-Magnon, ...)

Les classes de Vertrieu ont travaillé sur le thème de la première guerre mondiale à l'occasion du centenaire et ont un projet « Moyen-Age » pour l'année, avec une première visite, commentée par la Maison du Patrimoine de Hières-sur-Amby, de la Maison Forte de Vertrieu fin novembre.

## **1.6. Règlement intérieur**

Modification et vote : les membres du conseil votent en faveur du nouveau règlement intérieur de chaque école.

## **2. VIE DE L'ECOLE**

### **2.1. Précisions sur les objectifs de l'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire**

L'année dernière, et pendant les vacances d'été, des rumeurs sur les réseaux sociaux ont circulé, quant au contenu des programmes de l'éducation nationale en matière de sexualité. C'est pourquoi nous tenons à rappeler ce que disent les textes.

Extrait de la circulaire 2018-111 du 12 septembre 2018 :

« A l'école élémentaire, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :

- l'étude et le respect du corps
- le respect de soi et des autres
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée
- le droit à la sécurité et à la protection
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille)
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté
- la reproduction des êtres vivants
- l'égalité entre les filles et les garçons
- la prévention des violences sexistes et sexuelles

Ces questions font l'objet d'une intégration à l'ensemble des autres contenus d'enseignement et des opportunités apportées par la vie de classe. »

### **2.2. Sécurité incendie et PPMS attentat-intrusion**

Un exercice incendie a été effectué dans les deux écoles en début d'année. L'évacuation de tous les élèves s'est déroulée rapidement et en bon ordre. L'exercice a permis de constater que :

- une porte coupe-feu de l'école de La Balme ne se ferme pas correctement
- l'alarme du bâtiment CM2 de l'école de Vertrieu n'est pas reliée à l'alarme du bâtiment principal.

Les dysfonctionnements ont été signalés aux mairies.

Un exercice PPMS attentat-intrusion a été effectué dans les deux écoles avant les vacances de la Toussaint. C'est un scénario confinement qui a été retenu.

Pour l'école de La Balme : l'exercice a été présenté sous forme de jeu pour les plus jeunes, pour éviter une trop grande inquiétude des élèves. Tout s'est déroulé correctement. Les élèves ont réussi à se cacher et à rester silencieux pendant 10 minutes.

Pour l'école de Vertrieu : l'exercice a été l'occasion de tester le nouveau système d'alarme, qui fonctionne parfaitement. Les élèves sont restés silencieux pendant toute la durée de l'exercice (15 minutes).

D'autres exercices (incendie et PPMS) seront organisés pendant l'année pour continuer à entraîner les élèves à réagir correctement et efficacement.

### **2.3 . Conditions de bonne intégration des élèves handicapés**

2 AVS à La Balme : 21 heures/semaine et prochainement 24 h/semaine pour un élève de CP.  
6h pour un autre enfant de CP.

2 AVS à Vertrieu : 12 h/CE2 et 3 h/CM1 (en attente d'un complément de 3 h).

Concernant les enfants allophones (4 élèves dans l'école de Vertrieu), des logiciels d'aide à l'apprentissage de la langue française ont été installés par une enseignante spécialisée, qui a également évalué le niveau des élèves dans leur langue d'origine.

Le RASED devrait intervenir à partir de la période 3 pour aider les élèves concernés et les enseignants.

## **3. MOYENS**

### **3.1. Transport scolaire**

Question aux mairies : Y aura-t-il une intervention sécurité dans le bus ?

Réponse : une intervention sécurité pour chaque classe peut être demandée au transporteur. Les directeurs se rapprocheront des mairies pour qu'elles puissent contacter le transporteur afin de planifier une intervention en classe.

### **3.2. Périscolaire**

Question aux mairies : Quel est le délai pour annuler une inscription au périscolaire sans être facturé ?

Réponse : se référer aux règlements intérieurs des périscolaires : A Vertrieu, 48 h, souvent réduit à 24 h. A La Balme, la veille avant 9 h. En revanche, si des parents viennent chercher leur enfant sans avoir annulé dans les délais prévus, les heures sont facturées.

### **3.3. Projet ENIR (équipement informatique dans les écoles rurales)**

L'état lance un projet ENIR (écoles numériques innovantes et ruralité) destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires des communes rurales. Ce projet vise à permettre aux équipes enseignantes d'utiliser l'outil informatique pour mener à bien des actions pédagogiques.

La subvention de l'état couvrira 50 % de la dépense engagée pour chaque école dans la limite de 7 000 €. Pour être éligible, la dépense engagée pour chaque école devra s'élever à minima à 4 000 €.

Les équipes de chaque école souhaitent constituer un dossier pour demander les équipements suivants :

École	Équipements	Coût
La Balme	Chariot mobile avec PC portables 3 vidéoprojecteurs ou VPI	<i>En cours d'élaboration</i>
Vertrieu	4 PC portables 10 ordinateurs fixes un répéteur de wifi	6 000 €

Les directeurs continueront la discussion entamée avec les mairies pour affiner les devis demandés, et voir s'il est possible de financer ces équipements en tenant compte des budgets municipaux.

Les dossiers doivent être déposés avant le 30 novembre 2018.

#### **Parole au DDEN :**

Compte-tenu de ce qui a été dit concernant les enfants, les DDEN revendiquent la mise en place d'un réseau RASED complet avec un maître G.

La fédération des DDEN recrute des DDEN, bénévoles impartiaux et indépendants du Conseil d'école.

Le conseil d'école remercie chaleureusement :

- La mairie de La Balme pour le nouveau photocopieur et les nouveaux équipements en cuisine (frigo-congélateur, four pour les ateliers cuisine en maternelle).
- La mairie de Vertrieu pour la prise en compte des demandes des enseignants dans la réalisation des travaux de rénovation de l'école (vidéoprojecteurs, rénovation de la classe de CE1, ...).
- Le Sou des écoles pour le financement des projets de classe.
- Les parents élus pour leur rôle de lien entre les parents, les écoles et les mairies.